DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

SG nº 96.074

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 20 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

10 Juin 1996

10 Juin 1996

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, M1le BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, M1le ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, MM. MALBOIS, MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES: M. HUGENDOBLER par M. CANDAU

M. GAVEN par M. BENOIT
Mme MARTIN par M. LE GUEUT

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 30 Nombre de Votants : 33

Monsieur COASSIN a été élu secrétaire de séance.

<u>OBJET</u> : Définition du "Projet Local d'Animation Jeunesse et Sports 1996" de la Ville de ROYAN (P.L.A.J.S. 96)

VOTE : UNANIMITE

La Direction de la Jeunesse et des Sports nous a fait savoir que le Projet Local d'Animation Jeunesse et Sports, déposé par la Ville de ROYAN, avait été agréé.

A ce titre, la Ville peut bénéficier d'une subvention d'un montant de 30.000 Francs, affectés pour 25.000 Francs à la Convention d'insertion sociale des jeunes par le sport et pour 5.000 Francs au dispositif "ROYAN Vacances Sports Jeunesse".

Il est demandé au Conseil Municipal de préciser les modalités et le montant de l'implication financière de la Ville dans ce dispositif.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

D E C I D E

- d'affecter :

- au dispositif d'insertion sociale des jeunes par le sport la somme de 40.000 Francs prévue au budget primitif 1996.
- à l'animation sportive de vacances, au titre du dispositif "ROYAN Vacances Sports Jeunesse", un crédit de 32.000 Francs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents, Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire Compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales le 27 Juin 1996 Certifié Conforme Mairie de Royan Par délégation du Maire, Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS